L'étape n'est pas dure, ni longue, elle doit ûtenierée repidement. Uns bonne séance de train e quelre heurse anviron et qui ne manquera reisseminablement pas de charme.

Pas de grosser difficultés à vaincre : la côte près Aubagne, la descente sur La Clotat, et set lout. Simple partie d'entrainement pour nos

L'ORDRE DES DEPARTS

Void dans q ordre partiront les équipes : Albéluia-Wolber (écossés), 8 heures; 2, J.-B. puves (ver. 15; 3, Alcyon-uniop bleu cel. orange, bleu si vert, banda lanche), 8 h. 30; 4 Touristes-reutiers 8 h. 46;

DISCUSSION LINOSADES	
Margellie (départ)	8 h.
Aix-en-Provence (21 km.)	8 h. 40
Roquevaire (59 km.)	10 h.
Aubagne (67 km.)	10 h. 15
Be Ciotat (86 icm.)	10 h. 50
Bandot (103 km.)	11 h. 25
La Seype (115 km.)	11 h. 50
Toulon 120 km.)	12 h.
Dans cette étape, il n'est prévu aucun	

La curieuse histoire de Fort-Mardyck

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais, at ce qui précède concerne les faits sux-mêmes, à retanir pour sa curieuse hisoire, ceux-ci sont également susceptibles observations du plus grand intérêt à diffé-nts points de vue. Envisageant sa prospérité sociale oil la

devine évidemment due an fait de l'abandon à chacun des colons d'une petite propriété inaliénable et inextensible et dont l'influence morgalisatrice les a poussés a désir de la prospérité par le travail. Voyant leurs pre-miers efforts aboutir en ce sens, ils ont redoublé d'ardeur, élevé leur desesndance. assuréa d'antre part des mêmes avantages dont ils jouissalent, sur les mêmes principes qu'ils trouvaient favorables. Tous égaux en situation dans la colonie, l'esprit de collectività devait naitre et naquit évidemmen dans l'intérêt général en dehors des pro-priétés individuelles, et c'est ainsi qu'il sembles que a'est oréé ce charmant édin fort-mardickots où semblent régner le bon-

heur et l'aisance. Une autre raise autre raison d'hygiène et physiologique celle-là, prend placs aussi dans les réflexions que suscitent l'accroissement rapide de la population aux premiers temps de la petite communs et des conditions de la natalité qui se sont perpétuées dépuis, pour être encore les mêmes anjourd'hui. On a vu plus haut que le nombre des pre-

colons n'était que de quelques mémiers coions n'etsir que de queiques me-bages et que d'antre part, ne pouvaient jouir des avantages attribnés aux habitants de la colonie que senis caux qui y étalent pés ou marités avec l'un de ocux-ci. Or, il 'aut ad-mettre, ce qui est en réalité, que nombre de mariages de consanguinité se sont et cont en-

it la un élément dans la thèse encor ion entièrement admise aujourd'hut que le lait, dans les conditions normales, n'est nuilement préjudiciable en cs qui concerne la progeniture, et à Fort-Mardick l'épreuve est largement concluanie, ar après plusieurs siè-cles de tels mariages, la race y est demeurés

A côté de cette question qui méritait d'être envisage, il est dans la enrieuse commune une coutume familière qui, pour finir, offre son originalité, tronvant justement sa raison dans la transmission du petit nombre, dans la population, des noms patronymiques qui Sont pour la plupart coux des premiers colous. Ceux des Everard, Zonnekindt, Bé-nerd, Godin sont en nombre et pour distinguer ceux qui les portent, les amusants so is suivants leur sont attribués : Tel et tel dit. Dadar. Petite Souris, Petit Lapin, , Bégneux, Grande Gueule, Casse Jésus-Christ, Serre-fesse, Pet-de

Le banquet des établissements Bowden-Cicca-Brampton-Brown

Bowden-Cicca-Brampton-Brown
Dimanche soir, au Palais C'Orsay, à Paris,
a eu lieu le banquet offert par les Etablissements Bowden, Cloca, Brampton, Brown, a
Pocession de la dotation par ces Sociétés des
Champtonnats de France cyclistes militaires.
Autour de M. Feress, président du Conseil Administration de Conseil Con

Ittalre en organisent l'entraînement sportif de la jeunesse en museitant une saine émulalion et gent et le comer une élite cycliste, coulte or rendre de signales services à la
une saine le traine de signales services à la
proposition de la libration de la la
une la Société qu'il a l'honneur de présider,
tamocte chaque année à cut effort, en dotant
us championnats cyclistes militaires.

Il félicite la grande presee associé à la
preses sportive d'avoir secondé les efforts des
ilrigaanis des sports cyclistes, ils ont sidé à
rénovation sportive et en même temps au
diveloppement des industries ut s'y ratta-

renovation sportive et en même temps au versloppement des industries ui s'y raturent.

Il remerate les personnalités qui l'entoumit d'avoir répondu à son invitation et mue fecture du palmarès des championnats par les comptes-rendus que nous avons mues, ainsi que les prix attribués.

Il termins en félicitant ses collaboraseurs particulièrement M. Steines, du concours vons et actif qu'ils ont déployé dans l'organiste des championnats et lève son verre ses invités et an développement toujours les grand du sport.

Aunte del, MM Lecomté, colonel Bonvalot, lilette, Llégeois, ees deux derniers au nom le presse, régionale et sportive, prennent narrole pour remercier les organisateurs.

M. Figures à un nom du Ministre du Compoment du cycle en France a permis à nome des presses de cours et permis re par les es persons et celare que le dévengement du cycle en France a permis relater et persons et permis relater et persons resporter un Geminifico de ance de cycles à l'étrahger. M. Paté termine la sarie des discours. Il applaudit et le le des Etablissements B. C. B. B. de se ancation annuelle, il félicite les championes et coit aux sports trançais et à l'hanneur de core teys. Ces divers discours et applace et coit aux sports trançais et à l'hanneur de core teys. Ces divers discours et applace que de applaudissements chalaureux.

Res sesse ascoclarea sons aunes sur discours et applace et categire de se prix a été effectuée en le categire de se par les colones den vers de la categire et categire et de la categire

La Chambre a abordé la discussion du projet de recrutement de l'armée

L'ordre du jour de la Chambre appelait hier après-midi la discussion du projet de loi relatif au recrutement de l'armée, M. RE-NAUD JEAN, mandaté du groupe communiste, reproche notamment au projet d'augmenter fortement; l'effectif des militaires de carrière et les dépenses afférentes a l'armée. Puis il se livre à uns longue critique rétrospective du projet socialiste et entend dire aux ouvriers que son parts s'est abstent de voter parce que le projet de loi veut désarmer le prolétariat dans la grève.

La réponse de M. Goniaux à M. Renaud Jean

A M. Renaud Jean

M. GONIAUX intervient alors et dit notamment: « Puisque vous nous mettez en cause, laissez-mot volus dire que j'ai pris part à des mouvements de grève sérieux et que j'ai risqué souvent pius que de ms faire meitre en prison, parce que cela c'est trop facile. J'ai connu des individus qui venalent exciter Isurs camarades et faire de la surenchère pour se faire mettre sn prison et immédiatement essayer d'en sortir avec l'auréola des martyrs. J'en ai connu d'autres qui, après être venus exclier les foules per de la d'imagogle facile, reprensient is train pour aller se mettre les piede au chauf (Applaudissements à gauchel. J'al toulours combattu l'inisvention de l'armée dans les grèves, mais lorsque j'ai pris part à des grèves, mais lorsque j'ai la remée dans les grèves, mais lorsque j'ai pris part à des grèves, j'ai toulours dit à mes camarades : « Ne jétez pas de tessons de boutetile sur les soldets » J de même que le disais aux soldate : « Ne tirez pas sur vos frères » l'Arfirme nettement que nous sommes pour la réduction du service militaire. Vous, au contraire, vous "caminiquex nas dans la yratique, les théortes

et, is isnaemain, vous voies l'amendement. Hier encore, vous avez voié contre les neuf mois proposés par M. Renaudel et pour les douse mois proposés par M. Daladier. Nous, socialistes, et anriout ceux qui sont comme moi, des députés ouvriers, nous ne pouvons pas admettre que les soldats servent sur les champs de grève. Nons vondrions la réduction du service militarie, mais pas sulement en France, partout, sans en excepter la Russie. Nous voudrions enfin le désarmement général puisque nous n'approuvons pas plus le militarisme rouge que le désarmement général puisque nous n'approuvons pas plus le militarisme rouge que le militarisme blanc ou bleu (Vifs appliaudissements à sauchs st extrême gauche). M. RENAUD JEAN termins ensuite son intervention en s'élevant contre la convocation des réservisles.

tervention en s'étevant contre la convoca-tion des réservistes.

M. Albert SEROL prend à son tour la pa-role et critiqus is projet gouvernemental. Re-pondant à M. Renaud Jean, il rappelle qui les prolétaires russes ont is triste privilège de porter les armes denx ans au moins, quel-quisfois cinq années. Revenant au projet ac-tuel, il regrette que ce dernier soumette la réduction du service d'un an à des conditions préaiables, qui risquent de provoquer un sjournement indéterminé.

L'EXPOSE DU RAPPORTEUR

L'EXPOSE DU RAPPORTEUR

M. Paul BERNIER, raporteur, dit ensuite
qu'il apparait à la majorité de la commission que
le service d'un an suffira pour assurer la sécurité de la France, il constate que c'est la Russie
qui possède la plus forte organisation militàrio
qui soil. Prolestations communistiss).

L'Orateur affirme ensuite que le projet de la
commission, qui se confond avec calui du gouvernament, est cetti qui offre l'organisation la
plua rationnelle, mais que si l'on veut arriver à
la réduction qui service militaire, il faut augmenter le nombre deg militaires de carrière.
Puis le reporteur expose l'économis du projet.

L'INCORPORATION A 21 ANS

L'INCORPORATION A 21 ANS

« Le gouvernement, dit-il, approuve le prin cipe de la réduction du servère, msis en suber donne l'application à certaines conditions, parti cultamement au retour de l'incorporation

CUBERRENT AU TRACE
21 ans.
Le retour à l'incorporation à 21 ans s'impos de l'avis des spécialistes et des hygienistes, mêm st le service de 18 mois doit être défipitivsmen maintenu. Les opérations rifaines prouvent qui les jeunes gens de 20 ans n'ont pas la robustess

nes jeunes gens de 20 ans n'ont pas la ropustesse.
D'autre part, l'incorporation à 30 ans fut introduite en 1913 comme moyen de fortune, pour
traverser une période dangereuse. Il importé de gârder ce moven de fortune pour franchir l'an-née 1935, où les effectifs ljéchiront, puisqus le rendement de la classe na dépassera pes 112,000 hommes su lieu de 250,000.
M. Bernier conclut en demandant à la Chembre d'adopter le texte de la Commission.
La discussion générale est close. Le passage à la discussion des articles est mise aux voix et adopté par 410 voix contre 140. La suite de la discussion est renvoyée à mer-credi matin.

Des souverains de passage à Calais LE ROI D'EGYPTE, FOUAD

LE ROI D'EGYPTE, FOUAD

Le roi Fouard d'Egypte, accompagné de Fakhry Pscha, ambassadeur d'Egypte, à Paris, est areivé en gare maritims de Caiais, par le train spécial Pulmann, hier lundi à 11 h. 30.

Le souverain fut salué à sa descente du train par MM, Peytral, Préfet du Pas-ds-Calais ; Moreau, Sous-Prélet de Boulogne-sur-Mer ; Léon Vincent, maire de Calais, qui lui présentèrent les hommages du Gouvernement às la République et de la vills de Calais, Etaient également présents : M. Oxiey, vicconsui d'Angleterre à Calais et le lageur égyptien Elmi, concurrent pour la traversée de la Manche à la nags et fils d'un ancien ministre des Affsires étrangères d'Egypte. Une compagnie du ier B. C. M. rendait les honneurs et lorsque le train sioppa, les clairons sonnèrent aux champs.

Les officiers, y compris l'ambassadeur, restèrent à terre et le paquebot prit le large à 11 h. 40, aux sons éclatants des cialrons.

UN DEJEUNER

A 13 heures, l'Administration municipale offrait à sea hôtes un déjeuner au Grand-Hôisl.

M. Léon Vincent, maire de la Ville de Ca-

jais, présidait, ayant à sa droite : Fakhire Pacha, l'Ambassadeur égyptien et à sa gauche M. Peytral, Préfst du Pas-de-Calais.
Etalent également présents : M Moreau, Sous-Préfet ; Mme Léon Vincent, M. Loger, conseiller municipal délégué, président de la Commission des Fétes ; le nagsur Elmi ; M. Crouy, adjoint au mairs de Boulogne, président de la Commission des Fétes ; Melle, adjoint des travaux à Calais, etc...
Au dessert, des toasis furent portés à la France, per Fakhry Pscha et à l'Egypte, par le Préfet du Pas-de-Calais et par le Sous-Préfet.

Préfet. A l'Issue du déjeuner, MM. Peytral, Moreau. Léon Vincent, Crouy, se rendirent au Bassin de la Batelleris où avait lieu la Fête Nautique

L'ARRIVÉE A LONDRES Le roi Fouard is, qui a été raquà son arrivée à Douvres par le Prince de Gallac, est entré en gare de Victoria, à Londres, à 3 h. Il a été reçu par le roi George V et les autres membres de la famille royala, ainsi que par les ministres de la Conronne. Après avoir inspecté la gards d'honneur, il s'est rendu à Buckingham-Palace.

L'EX-REINE DU PORTUGAL, AMELIE L'ex-reins Amélie de Portugal, arrivée de Paris per le rspide de 15 h, 20, s'est embar-quée à Maritime, sur la malle de 15 h, 45, après avoir été sal-rée par M, le commissaire spécial, à destination de Douvres et Londres.

Le grand voyage d'un petit ballon Lundi matin, dans la propriété de M. Florentin Trouille, à Pont-d'Ardres, on a trouvé un petit ballon qui avait fait un grand veyage. Le carre attachée au ballonnet, mentionneit qu'il avait été lancé du Jardin d'Acclimatation de Londres, d'Imanche après-midit, De Londres à Pont-d'Ardres, cela fait un nombre respectable de kilomètras.

Le commandant Byrd a remis des fleurs à Mme Nungesser

Cette bonne maman croit toujours que son fils est vivant

Le commandant Byrd s'est rendu hier matin cher la mère de l'aviateur Nungesser. Arrivé en auto, le héros de l'Atlantique a été requ par la mère da notre compatriole qui était sulcurie de MM. Cittlord Harmort, président de la tique internationale des sylateurs ; Gaston Mondello, pilote aviateur, ami de Charles Nun-resser.

Mondello, pilote aviateur, ami de Charles Nungesser.
L'aviateur américain a remis à Mme Nungesser une magnilique corbellle de fleura de toules
les colleurs, ornée d'un ruban de sole roas, il
s'est incliné avec raspect devant la mère de
l'héroque aviateur.
Mme Nûngesser, 'très émus, a remercié le commsndant de sa visité et tui a dit avec quel intéret
elle avait suivi la traversée de l'Océan et qu'elles
avaient été ses angoisses aux dernêtres heures
beures trapiques du raid de l' « América ».
Elle a ajouté que, pendant ces dernêtres heures
elle avait pensé sans cesse aux souffrances
elle avait pensé sans cesse aux souffrances
qu'avaient endurées son filis, qu'elle associalt à
l'exploit des aviateurs américains. Elle a exprimé se confiance inébranlable dans la vie de son
enfant.

L'officier américain participera à des recherches

Le commandant Buryd, répondant à Mme Nun-gesser, a déclaré, qu'il était persuadé que l'on retrouverait son snánt; qu'il aurait voulu par-ir lui-même à sa recharche, mais que les prépa-railis de son raid l'en avaient empêché. Néan-moins il n'avait vas voulu tenter la truversée de l'Allantique avant de s'être assuré que ses amis ferafent lout ce qu'il était humainement possible de faire, pour retrouver Nungesser. Dès son relour, il participera en personne à ces rectarches

de laire, pour toures en personne a ces recterches Mme Nungesser a dit slors que, dès qu'elle recevrait de bonnes nouveiles, elle s'embarque rait pour l'Amérique. Le commandant Byrd l'a assurée que toutes les Américaines seraient fières de recevoir chez elles is mère de celui qui a tenté le premier la traversée de l'Atlantique. Le commandant Byrd a sjouté qu's, comme membre du Comité de scours des Dames Américaines, il tenait à sa disposition un chèque de 30.0% dollars.

cames, il comit à sa disposition un cheque de 0.0 n dollars. Avant de prendre congé du commandant Byrd Avant de prendre congésio. La visite du commandant n'a duré qu'un quart d'heure.

Le drapeau de "l'America" sera conservé en France

Quand il est remonté sa volture. Il a été saiué par les mêmes acclamations qu'à son arrivée. Ajoutons que M. Gibson qui avait cable M. Wa-ananatier, pour lui faire part du désir sxprimé par M. Doumergue de conserver le drapeau de « America » et de les fisire déposer dans un musée national, a reçu une réponse à ce cable. Dans cette réponse, is représentant du commanditairs du raid a exprimé as reconnaissance, et a permis aux svisieurs américains de leisser le drapeau en France pour y être conservé.

Chez Louis Blériot

Les aviateurs Byrd, Acosta, Noville et Bal-hen ont déjeuné hier chez M. Louis Biériot, héros de la première traversée de la Man-

hero de la première traversée de la manhe en avion.
Ce déjeuner réunissait autour des membres
e l'équipage de l' « America », les aviateurs
t Mmes Chamberlin et Lévine; M. et Mims
vjiehouse, M. Philippe Roy, commissaire géteral du Canada; iMM. Tardieu, Bokanowski
t Henry Paté, vice-président de la Chambre;
oucheur, ancien ministre, etc...
Au dessert M. Blérice a pais le patole gésevé son verre aux aviateurs victorieux t. §
a France et à l'Amérique, les deux pays
maintenant el près l'un de l'aute

Un centenaire qui semble bien jeune et serait un escroc

Un de nos confrées parisiens cente la pe-tite histoire que voici :

cive nistoire que voict :

« Colombes, qui a du partager son poéti,
que nom avec un bois dont il no reste que le
souvenir, possédait, jusqu'à ce jour, un centenaire, ou presque. Il était ne le 5 octobre
1827 . dans que

Jea -Baptista Touranne, pensionné des chemins de fer de l'Etat, devait, le 5 octobre prochain, raconter à ses jeunes concitoyens sa longue existence de cheminot.

iongue existence de cheminot.

Bon royaliste sous Louis-Philippe, non
moins bon bonapartiste sous Napoléon III, il
etisti devenu, comme tout 13 monde, bon republicain, sous la troisième éRpublique, dont
il avait été le fonctionnaire dévoué.
Tourenne, le doyen des doyens des cheminnots, avait assisté à la naisasnec des cheminde fer st avait inauguré la ligne de SaintGermain.

de fer st aval; inauguré la ligne de Saint-Germain.

Sa vie était pleine d'anecdotes curieuses...
Une soule ombre à ce tableau... La mort, en 1990, 6è son fils rique alors qu'il était délè, retraité de la Compagnie depuis 1892.

Le centenaire Tourenne aurait certainement fait d'une voix forte et assurée, le récit du coup d'Etat et du siège de Paris, car il est encors soilde, quoique légèrer ent voute ; il est grand, fort, il a bon pied et bon ceil. Si ia moustache est blanche, il a les cheveux simplement grisonnants. On lui donnerait à pelns soixante ans.

Il aiiait donc atteindre allègrement sa cett-

piement grisonnants. On lui donnerait a pelins solvanțe ans.

Il aliait donc atteindre allegrement sa cetiterie année, quand...

Bref, ces jours deniers, la direction deschemins de fer de l'Etst qui, depuis trentecinq ans, pale régulòrement la pension de retraité, recui une lettre aonque la la Tourenne, tout en ciant Jaan-Bapilste, pouvait ne pas tire le père Tourenne il Précisant sa dénonciation, le lâchs anonyme croyait savoir que la papa Tourenne etait mort en 1900, que son fils, le Tourenne qui n'avait pas été difficile, puisque sous ceux avaient les memes pensonné les papiers paternels avait contiente dans la pean du permente qu'il était son pare.

La Compagnie fit procéder à une enquête plainté en escrequerie.

Conduit au poeta de police de Colombes, le Conduit au poeta de penson en escreute.

Condui au poste de police de Colombes, le

Condui au poste de police de Colombes, le vieux Tourenne a profesté energiquement.

— Oui, l'ei cent ens, at-il déclaré. Ouvrez le corps de ma femine, vous y trouvers le corps de ma femine et celui de mon fils.

— Vous paraissez blen jeune pour un cantenaire i lui a fait remarquer le commissaire.

— Js n'si visilli que des jambes...

En attendant que J.B. Tourenne prouve son âge, il a été mis à la disposition de la justice. Un juge d'instruction ve être désigné, il fers euvrir le cavsau de la familie et soumetra le certenaire à un examen médical. Si la dénonciation anonyme a menti, Colombes vengera son centenaire ea lui falsant un rotour triomphal ».

L'assassinat de la petite Burniaux à Paris

L'AMI DE LA « FEMME BLONDE » A ETE INTERROGE HIER

A ETE INTERROGE HIER

M. Bossu, juge d'instruction, a été comenishier matin pour instruire l'affaire du meurire de la petite Burniaux.

A la première heure, l'inspecteur principal Béthuel s'est rendu 13, rae Hérold, an domicile de l'ami de Mme Juniak Kurès, commissionnaire aux Halles et nommé Désiré Grey.

Ce d'arnier a été pris de ss tentr à la disposition de la justice et a été conduit à la police judiciaire où il a été interrogé.

Entre temps, Mme Juniak Kurès a été conduit à la police judiciaire où il a été interrogé.

Entre temps, Mme Juniak Kurès a été conduit à la police judiciaire où il a été interrogé.

M. Falcox, député da la Savois, a saisi le Ministre des Affaires étrangères, des incidents reprises, fait l'objet d'arrestations et a déjà de portigent principal de la conduite au service de l'ambropométrie pour y être mensurée. L'ambassadeur de France à Rome à été eté photographites et mensurée quatre fois par le mêms service.

Cu sait que Mme Juniak Kurès prétend eve le souci de sauvegarder l'espudiciaire, staient celles de 2s sœux.

Exploits criminels d'Arabes dans notre région

A Sallaumines, l'un d'eux poignarda un consommateur

gnarda un consommateur

A l'occasion du resbond de la cucasse de Sallaumines, les cafetiers avaient été autorizée, dimanche demier, à leiseer jeurs débits ouverte jusque deux heures du matin, ce qui permit à certains individus de s'amuser plus qui des contume.

Il étuit l'heure de la retraite et Mme Brumeau demeurant rouse Nationale, au lieu dit l'Epinette s' faisait sortir des dermes clients M. Robert Facon, 25 ass, originaire de Lens, fermat la marchs, guand surgirent deux Algériens qui tenterent de penetrer dans le café.

Facon leur dit qu'il n'y avait plos rien a faire ; que pour éviter des ennuir à la cabarsière, lis ne devaient pas insister pour se faire ouvrir et surtout se faire servir à boire. Les Algériens réptiquérent que ques mois en srabe, puis l'un d'eux, le plus grand, se rus ur facon es le porta un volot : coup de cout algériens departent.

Le plesse, que southre de courriers se rendant à leur travail, qu'il porta un volor : coup de cout au matin par des ouvriers se rendant à leur travail, qu'il reconduisirent chez lui, dans un baraquement derrière chez Leroy, route de Donal.

Ne pouvant résister aux eouffrances causée; par la blessure, profonds de cinq contimètres qu'il porte dans la région lombaire, facon, qui est d'une corpuience très forts, se rendait seul à l'Hôpital de Lens, lundt vers sept heurs d'un existe minutieus pour ristrouver les agresseurs de Facon ; il ne possède malheureusement aucun signalement exact des deux individus; un de leurs compatriotes, qui a assité à l'agression, est gardé à vue ; il prétent le pes se connaître, mais neanmoins il a pu indiquer leur domicile.

A Montigny-en-Gohelle un Algérien a su le crâne fracturé par ses compatriotes

Fracturé par ses compatriotes

Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 3 heures, trois Aigériens et un Marocain degustaient leur boisson préfèrée à l'estaminet d. « Château.» à Monligny-en-Gohelle : o'é-tait les nommés Saidam Ramdane, 23 ans, terrassier, rue d'Hénin-Liétard à Cobrières ; Aisat Silmon Ben Said, route d'Harnes à Montigny-en-Gohelle : Lahousin.) Ben Mohamed, 28 ans, également route d'Harnes, à Montigny-en-Gohelle . A un moment donné, pour une raison encer inconnue, une vivs dispute éclats parmieux. Ils se réndirent alors sur la rue pour vi-cer leur querelle.

Airat, Lahousine et Mara: s'acharnèrent à frapper Saidam, que l'on releva peu après sans connaissancs, aveo le crâne fracturé.

Des témoins s'empressèrent de prévenir M. Chopin, maire, qui se rendit aussitôt sur les lisux si requit le docteur Roux, qui, à son arrivée, ordonna immédistement la transfer du blessé à l'Hôpital de Lens.

La gendarmeris de Billy-Montigny, en tour rée de nuit, Cans ces parages, arriva presque aussitôt sur les lieux et ne put obtenir aucune parole de le victime, qui était dans le coma.

Les gendarmes se mirent alors à la racher.

coma. Les gandarmes se mirent alors à la racher che des coupables qu'ils mirent en état d'ar restation. Ces dernièrs ont été déférés devan le Parquet de Béthune. Le cambriolage du bureau de poste

de Billy-Montigny UNE DEUXIÈME ARRESTATION

L'anquete sur le cambriolage du buresu de poete de Bille-Montigny sa pouisuit. Hier un nommé Thomas Pietrzyk, 25 ans, demeurant rue de Fouquières à Billy-Montigny, a été mis en état d'arrestation pour compleité. Pistrzyk a été conduit au Parquet de Bé-tiume devant M. Dutilleul, juge d'instruction, qui après un interrogatoire de forme, l'a fait écrouer à la prison.

Le congrès national de sténographie et dactylographie

On rappelle que le Congrès National de l'Union des Sociétés de Sténegraphie et de Dactylographie de France, aura lieu à Requestant de l'Union des Sociétés de Sténegraphie et de Dactylographie de l'ance ne manquera pas d'intéreser les nombreux sténographes et dactylographes de la Region, voire même de la France, qui, comme les années précédentes s'y donneront rendez-voul.

me les années preceuentes s y doda-dez-voul.

Indépendamment des séances du Congrès, auront lieu des concours et championnats et nous sommes assurés de la participation des principaux champions sténographes et dacty-lographes.

Quatre challenges d'une irès grande valeur seront disputés à cette occasion.

Quatre challenges d'une irès grande valeur seront disputés à cette occasion.

1º Le Challenge de Siénographie (180 mots à la minute), Challenge Munford;

2º Le Challenge de Dactylographie (Challenge Descripense);

3º Challenge de Siéno-Téléphonie (Challenge Cant), dit de la Presse Française;

4º Courrier Parfait (Challenge Carbei), hronze d'art d'une valeur de 2.300 francs offert par les Létablissements Carbei, de Paris, D'autre part, des épreuves de Siénographie auront ileu à toutes les viteseses: 60, 70, 80, 90, 100, 110, 120, 130, 140, 150, 160, 170 et 180 mots à la minute.

mots, et au-dessus de les muis, est me co-championnat.

Des épreuves de Sténo-Téléphonie et de Sté-nographio Polygiotie.

Pour la première fois à Roubaix, un livret du sécrétaries commercial, placé sous le pa-tronage du Minisière de l'Enseig. emant tech-nique, sera remis officiellement aux lauréais ayant montré dans les concours de la 24e féi; fédérale, une bonne valeur profession-naile.

ayant montré dans les concours de la 24c été: fédérale, une bonne valeur profession-nelle.

Pour doter ces épreuves et concours de prix intéressants, le Comité Corganisation fait appel à tous les Groupements de France, aux Industriels et aux Commerçants de Roubalx-Tourcoing, à qui l'Importance de ce congrès ne saurait échappes.

Déjà de nombreuses souscriptions sont parvenues au Comilé d'organisation.

Les souscriptions et dons destinés à doter de prix nombreux et intéressants, toutes les catégories d'épreuves, sont recus par le Comité d'organisation, chez M. Eucher, président, 77, rue de la Gerse et au Secrétariat, 15, rue des Champs, à Roubaix.

Tous les s'étnographes et les dactylegraphs peuvent particper à ces épreuves qui auront lieu le dimanche 31 juillet, dans la Salle des Fêtes de la rue de l'Hospice. Des imprimés spéciaux pour inscription sont à la disposition des intéressés : chez M. Eucher, 77, rue de la Gere ; Mile D'Haze, 140, rue Psilart ; Mill-Levengie, 36, rue d'Italie et sur demande adressée par écrit eu Secrétaire, 15, rus des Champs, à Roubaix. Le droit unique d'inscription et; de 5 francs par candidat et per épreuve.

Nous donnerous blentôt de nouveaux d'étails eur le programme de catte manifestation s'énographique, qui sera présidée par un membre du Gouvernement.

COUR D'ASSISES DU NORD

La jalousie meurtrière d'un polonais à Busigny

POUR AVOIR GRIEVEMENT BLESSE SA LOGEUSE, IL A ETE CONDAMNE A CINQ ANS DE RECLUSION

Le polonais Kruk Michel arrive à Busigny vers le milieu de l'année 1925 pour travailler comms ouvrier agricole ou comme man auvre dans diverses fermes ou entreprises de la région. Il devint le vensionnaire des époux Oblin chez qui cependant il ne logeait pas, il avait sa chambre dans un café voisin.

M. Oblin avait des doutes sur la fidélité de sa femme qui est assez médiocrement notée à Busigny. Des f'order 1926 il interdit à Kruk l'accès de sa maison; Kruk cessa de prendre ses repas chez Oblin mais continua en fat à venir sportonner à l'épicerie qu'exploitait, la dame Oblin.

Kruk prétend que Mme Oblin était devenue sa

Kruk prétend que Mme Oblin était devenue sa naîtresse un mois environ a rès son arrivée à

Kruk prélend que Mme Oblin était devenue sa malitresse un mois environ a-rès son arrivée à Busigny.

Busig

LE DRAME

Le 31 octobre 1926 Mms Oblin vint avec aon fils ainé Robert, à Busigny pour déposer des fieurs sur la tombe de sa fills inhumée dans le cimetière de cette localité.

Elle rencontra vers l'h surer, chez la dame Courlois le sieur Kruk; elle lui reprocha sa deçon d'agir envers elle, et fit allusion à l'incident de septembre disant à Kruk qu'elle ne le cràignait pas.

dent de septembre disant à Kruk qu'elle ne le cràignait pas, Kruk irrité répliqua : « Si la colère m'emporte vous sitez voir ce qui va arriver aujourdhui ». Mins Oblin partit sasuite avec son fils. mais Kruk la suivit la rejoignit et tout en marchant près d'elle lui dit ; a Pardonnez-mor les méchancelés que je vous al faites is veux vivre svec vous. »

Oblin répondit vivement qu'elle s'y refu-En ce cas, ajouts Kruk, vous allez mou-

sait. « En ce cas, ajouts Kruk, vous altez mourir ».

Et dans le même temps sppliquant le canon de
son revolver sur l'omopiale gauche de sa viclime il fit feu.

Mme Oblin s'ecroula grièvement blessée pendant que Kruk s'enluyait poursuivi par Robert
Oblin qui appelait au secours.

Craignant d'être arrêté Kruk se retournant
braqua son arme dans la direction du jeune
homme en disant : Tais tol Robert ou tu vas
mourir » puis il fit feu.

Robert Oblin ne 'fut pas atteint, mais cessa
de poursuivre Kruk rut se perdit dans l'obscurité.
Kruk se constituait prisonnier le même jour
vers 9 heures du soft à la "endarmerie de
Bohait (Aisne).

L'ETAT DE LA VICTIME

Mme Oblin a survicui à sa blessure : le projectile a glissé le long des côles après avoir fractire l'angle suspéro-interne de l'ornoplate gauche pinété dans la plèvre et s'est enfin logé près de la colonne vertébrale. Il a pu être extresi, a blessure très grave puisqu'sile a été suivie de grachemente de sang, a nécessifé une hospitalisaisan de trois mois et entrainé une incapacité permeneule partielle de dux pour cent sans préjudice de complications pulmonaires ultérisures toujours possibles.

Tela sont les faits d'après l'écle d'acquisation cui sanserat desant le surve vour les probassis en la consenior de la cons

Tels sont les faits d'après l'ecle d'accusation qui ambrent deviant le jury du Nord, le polocais Michel, prider

L'AUDIENCE

L'accusé est un jeuns homme de 28 ans, dont les yeux vifs parcourent la salle du prétoire. Son attituée est correcte, L'interrogatoire qui s'ellectue avec l'aide d'un interprète, nous apprend que Kruik n'a pas d'antécédents judiciaires; les renseignements recuelis sur son comple iui sont favorables. On le représente comme un bon ouvrier sobre et docite, mais d'un caractère un peu emporté.

représente comme un bon ouvrier sobre et docile, mais d'un caractère un peu emporté.

Il reconnait avoir menacé la dame Oblin mais soutism avoir fai feu dans un geste impulsif ei irraisonné, provoqué par la olère et la latousie que lut causait le réfus de la victime de continuer d'entredemir avec lui des relations intimes. D'autre part à me avoir lait feu en le mensent de mort, sur le jeune Robert Oblin qui après le grame s'était mis à sa poursuite. Sept térnoins sont entendus. Quelques-uns rapportent les menaces protérées par l'inculpé contre Mme Oblin.

La victime, une femme d'une quarantaine d'années, se défend d'avoir été la maltresse de l'accusé. Et elle stiribue la cause du crims à son relus.

son relus,
Son mari qui a intenté une action en divorce,
ne dit pas grand chose de bien de sa temme.
Il est question de lettres que Mms Oblin a
écrites à Kruk et qui sont, entre les mains de
l'avoué du mart. Elle réclamant de l'argent au
polonais.

polonais.

— Je suis une commerçants, sécrie du bano où se trouvs Mme Oblin, et Javais vendu à Kruk des marchandises à crédit.

Le jeune Robert Oblin vient ensuite qui dit avoir été menacé de mort par Kruk, Mais Jacousé s'en défend.

LE VERDICT

Après le réquisioner sevère prononcé par M. l'avocat général et la péroraison de Me Phalempin, qui plaide la cause passionnelle, le jury rapporte un verdict affirmatif initigé de circonstances atténuantes. En conséquence Michel Kruk est condamné a cinq ans de réclusion st dix ans d'interdiction de séjour. Infanticide à Zermezeele

Une jeune fille de 19 ans, Maria Deschodt emeurant à Zermezeele est inculpée d'infan

icide. est défendue par M. Ribet. M. Firmin, Elle est défendue par M. Ribet. M. Firmin, vocat général, occupe le siège du Ministère public. public.

Après une heure et dsmie de débats, la Courcondamne Maria Deschodt, à deux ans de prison.

COUR D'APPEL DE DOUAI

UN ACQUITTEMENT A CUVILLERS M. Louis Boulet, cultivateur à Cuvillers, avait été condamné par le tribunai correctionnel de Cambrai à 500 francs d'amende pour écrémage de latt.

de iait. Sur sppei du prévenu et du Ministère Public, l'affaire est venue devant la Chambre des Appels correctionnels.

La Cour après réquisitoire de M. l'avocat général Deransart et platéoirle de Me Solsud, a relormé le jugement de première instance et a pronogos l'acquillement de M. Boulet.

LE PAIEMENT DES MANDATS-POSTE

DES MANDATS-POSTE

De faux mandats-poste de sommes élevées avant été présentés à l'snoaissement, l'administration des postes et des télégraphes est mende à prendre les dispositions sulvantes :

Les mandats superieurs à 500 france ne seroni payés aux bénéficiaires qui ne sont rai personneliement comus de l'agent payeur responsable que sur la production, par les destinataires, de pièces d'identité, télées que : carte d'électeur, carte d'identit; l'ivret de famille, carte d'abonnement au chemins de fer, diplôme universitaire, cartait d'acte civil, etc., déjà s'agées pour la livraison des objets chargés ou recommandes.

Le piesment des mandats-poste supérienrs à 20 francs, mais n'excécant pas 500 francs, aux alisu comme par le passé, sur la présentation de l'enveloppe de la lettre d'envel et d'une, enveloppe reque à une date antérieure à ce de la délivrance du mandat.

Le peisment des mandats-poste supérienre par pas 20 francs continuera à être gosté sur la simple production du titra,

ROUBAIX

Depôt 'e vente : 78, Grande-Rue LA CAMBRIOLE A OPERE CHEZ LE DIRECTEUR D'UNE BRASSERIE

CHEZ LE DIRECTEUR DUNE BRASSERIE
Déclément la ville d efcoubeix, qui était icry
Cclime, perd son caractère,
Les vols se muitiplient et les cambriolages de
grand style ne sont pat rares.
Nota avons relaté, bier, les conditions dans
lesquelles sétait opèré is cambriolage de la
bijouters Verboord-Bossut, rue de la Gare, au
cours duquel, en toute quiétude, parfaitement
renseignés, dédaignant les bijoux de peu de valeur et les monière qui, par feur matricule pouvasient présenter des inconvénients, des mailifaiceurs evalent lait mein basse sur des bijoux de
prix visités 100.00 francs.
Les des les des les sur cetts affaire,
comme sur de de 15 doi france dont M. Faure
entrepreneur de de 15 doi france dont M. Faure
entrepreneur de se conditions que nous avons fait
connailre.

victime dans les conditions que nous avons tan connaître.

Au moment où M. André, les et sympathique cot misseire depermanence, procédait à l'enquête sur le voi de bijoux, il était informé qu'un autre cambricaige avait été opèré, Quus d'Anvers, à la brasserie Moderne.

Il était environ 10 h. 30, quand des agents de ptrouille, dans ce quartier, furent informés, par le connérge de la Brasserie Moderne, que trois resifiateurs avaient pénétré dans l'habitation du Directeur de l'établissement, M. Guillaume Ruytens.

Directeur de l'élablisement, M. Guillaume Ruytens.

Cela leur fut d'eutant plus facile, que M., ituytens était absant, il avait loué, en effet, à l'usage
de sa famille une meison de campagne à Ronog
es de le compagne de la compagne de Ronog
es de le compression de la compagne de la compagne de la compagne de la compagne de l'ade d'une
pince-monseigneur, fracturbrent la porte d'entre
en visiterat très minutieusement l'appartement.
Tous les meubles furent forcès, louillés. Leur
contenu repandu pele-mèle sur is soi.
Cette visite ne fut pas fructueuse, Mme Ruytens ayani emporte tous ses bijoux et son argenters dans sa villégiature.
Les cambrioleurs, désappointés, se vengèrent
en emportant pour lout butin, une machine à
cerire marque « Corona ».

Le service de la Sorcté se livre à une enquêté
frès saiteuse sur ces diverses affaires.

TOMBÉ D'UNE HAUTEUR DE 17 MÉTRES

TOMBE D'UNE HAUTEUR DE 17 METRES
Le nommé Nyckès René, âgé de 17 ans ¼, side
charpentier, demeurant rue du Beausol, n. å, å
Waltrelos, travalliait pour le compte de M. Coignet, rue Jean-Sans-Peur.
Il était occupé à un chantier de la Miason
amédée Prouvosi, rue de Carlignie, et se trouvait sur un échafaudage hau ide 17 mètres.
Au cours de son travail, il est tombé dans
lo vide, passant au travers d'autres échafaudages
moins élevés et est veut s'ecraser sur le sol.
On s'est empressé de lui porter secours.
M. le docteur Bautin mandé, a constaté des
plaies multiples sur lout le corps, des déchirures
du cuir chevelu, une fracture du genou gauche.
Le blessé se ulaint également de très violentes
couleurs internes.
Il a été transporté à l'bôpital de la Fraternité,

UNE CHUTE

Dimanche, vers 17 h. 45. M. Soyez Edinond, agé de 25 ans, demeurant à Calais, au Courgain, Muritime, passait sur la passerelle stutée au dessus de la vole ferrée de la gare de Roubeix, Que fit-il 7 On ne le sait. Mais ce crut est certain, c'est qu'il tomba et se blessa légèrement à la tête.

LA HAINE DE L'AUTORITE

Dimsnche soir, alors que M. le Commissaire
de police de epermanence était retenu pour une
affaire de cambriolage, le nommé Cousin Edmond-lessaie, âge de 37 ans, charpentier en ferdemeurant rue Blidahl, 1, était convoqué au
commissariet, on il arriva un peu après minuit.
Notification lui fut Baite de se rendre à la Maison d'arrêt, à Lillie, pour y purger une paine
de prison.
Cousin, qui n'est pas commode, le prit de
très haut, s'ein-orth, se répandant en invectives
et en injurea contre la police.
Il coève de se s'estair de divers objets places
sur le bureau des secretiures, pour les en frapport. Il s'est vièle seur l'un d'etre, le maiste
sant à la gorge, osseyant de lui faire un meuvis sort.

sant à la gorge, essayant de lui faire un mauvais sort.
Pour maîtriser cet énergumène, on dut faire spel aux agents de réserve du poste qui, après une demi-heure de combat, parvinrent à réduirc ce difficile citoyet.
Mig à la chambre de surelé, Cousin tenta de briser le maiériel qui s'y trouvait.
M. le commissaire de police prévenu, l'admonesta, Cousin renouvel a se haine de la police, du fautorité, ne redordant vas, diel.1, de faire 10 sns de prison s'il le failait. Les renesignements recueillis sur lui gont mauvais. Il a été condamne plusieurs pour coups, blessures, violences et rebellion.
Il a été déferé eu Parquet,

CARARETIER EN DÉFAUT

UnP procès-verbal a été dressé contre M. V... Charles, 51 ans, cafstler demeurant 48, rue de l'Alma, qui servait à boire à des consomma-teurs après l'heure fixée pour la fermeture des débits. LA BRADERIE DES COMMERÇANTS
DU CENTRE

Les organisateurs peuvent être satisfaits. Nous ne pensous pas que jamais celte braderie réputée et attendue aft eu la vogue de celle d'hier. Il était difficié de circuler dans les artères où vendeurs et vendeuses, svec la plus gracieuse insistance, sollicitisain les passans.

Il s'est traité pas mal d'alfaires. De bonnes et de mauvaises, dans la joie bon enfant de la rue qui avait un aspect spécial.

Sur le péle-méle d'objets jelés à même le sol, sous les éventaires des « bradeurs » fouillés de mains impatientes, cherchant-la bonne occasion, la foule amusée, passait l'appel comique de vendeux, faisant de l'espri. Tout était, pour rien. Tout était sacrifié, tout était donne, Amusante tout plein est cette manifestation commerciale, à laquelle la bonns humeur enjouée et parriais parsilleuse des forains donne une particulière éaveur.

LA BRADERIE CONTINUE au magasin Du-brunfaut, 30, rue Pauvrée, où toutes les mar-chandises à solder n'ont pu être exposées.

LA PROCHAINE FETE ANNUELLE
DES TRAMWAYS

Nous apprenons que la fête organisée chaque année par la Mutuells du Syndicat des Agents des tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing, au bénéfice de ses Caisses d'entr'aide, airra lieu le samiedi 10 septembre prochain, dans les vastes établissements du Eresnov, mis comme d'habitude l'Eresnov, mis comme d'habitude l'Eresnov, mis comme d'habitude d'habitude

Roubaix-Tourcoing, au benefice de 888 Casses d'entraide, aura lieu le samedi 10 septembre prochain, dans les vastes établissements du Fresnoy, mis, comme d'habitude à la disposition du Comité par M. Deconinek.

On sais avec quels soins oes rétes sont toujours préparées et quelle prodigalité d'attractions elles réservent aux milliers de personnes qui y assistent.

Cette année, les organisatenrs entendent ce
surpasser, et nui doute que la sixième féte
de nos modestes et sympathiques agents de
tramways, recsvra, comme les précédentes,
la faveur de touts la population.

D'attlieurs, au grand attrait que présente il
fête par elle-méme, le Comité en offrs un second des plus alléchent, c'est celui d'une
grande tompola gratuite, dotée de plus de
30,000 francs de primes, qui sera gracieusement offete à tous les possesseurs de billeis
de participation à la Fête.

Elle sera tirée hait jours plus tard, soit id
imanche 18 septembre, dans la nouvelle et
magnifique salle du Colisée, à Roubaix.

D'ici quelques jours. des tickets au prix
de 1 franc, seront mis en vente, et tous les
agents des tramways en auvont à la disposition des demandeurs.

RAL POPULAIRE AU HUTUR

Depuis la guerre l'administration municipals, tenant compte de la situation éloiguée du quartier du Hutin et d'accord avec la Commission des fétes, organise, chaque annéa, le 14 juillet, un bai dans ce quartier. Cette année, ce bai sura lleu à l'angle des rues de l'Espierre et Thèck, de 20 à 23 heures.

RETRAITES OUVRIÈRES Les assurés n'es en juin doivent échanger teur.
carte annuells avant le 15 juillet, à la Mairie,
bureau des retrains ouvrières.
Les retardaisires nes dans les mois précédents
doivent également remnite ests formaités le
plus 101 possible.